



Compte rendu de l'assemblée générale de la Fédération des Syndicats des Apiculteurs du Bas Rhin

Bischwiller le 12/03/2023

Assistait pour notre syndicat : Jean Weber (seul représentant du syndicat de Niederbronn).

1. Retour sur l'AG de 2022 :

Le président Gérard LICKEL rappelle que le compte-rendu est consultable dans la revue **L'APICULTEUR ALSACIEN** distribué à tous les membres de la Fédération.

2. Site internet de la Fédération :

Ne fonctionne pas encore correctement. Des projets d'amélioration sont en cours.

3. Présentation des comptes portants sur l'exercice 2022 par Charles GEIB :

81 939.25 € en 2022

79 151.38 € en 2021

Résultat net positif : 2 787.87 €

C'était la dernière présentation du trésorier Charles Geib qui a été remercié pour sa gestion rigoureuse.

Les prochains syndicats réviseurs des comptes sont :

- Wissemboug
- Bischwiller
- Kronthal

4. Election de nouveaux membres pour le comité fédéral :

Suite à plusieurs démissions (dont Francis BLUM de notre syndicat pour raison de santé), 5 nouveaux volontaires ont été élus pour soutenir les actions de la fédération :

1. Mme Isabelle MEY –Api-Kochersberg
2. M. Eric ROYER – Haguenu
3. M. Julien BINDLER – Pfaffenhoffen
4. M. Alexandre ROULOT – Marckolsheim
5. Mme Audrey DESCHLER – Molsheim

La fédération n'est pas morte. Tous ont été élus avec 100% des voix.

5. Cotisation 2024 :

Vu la bonne santé financière des comptes de la fédération il a été décidé de garder le montant de la cotisation à 14 €.

6. CITEO - démarche de contribution à la gestion des déchets :

Les premières étiquettes sur rouleaux ont été distribuées.

Coût des étiquettes pour pots en verre et couvercles métal : 8.35€

Coût des étiquettes pour pots et couvercles en PVC : 17.32€

La fédération a recommandé 300 rouleaux pour ceux qui en auraient encore besoin.

TAXE CITEO :

Grosse polémique sur les membres assujettis (vente ou pas vente de miel).

Hervé POINT de la fédération affirme que tous les apiculteurs sont redevables de cette redevance.

Charles HUCK affirme que seuls les vendeurs de miel sont impactés.

Point à éclaircir car si tout le monde est redevable cela suppose que tout le monde est vendeur de miel et devra donc disposer d'un numéro SIRET.

On se dirige vers une usine à gaz (comme c'est trop souvent le cas en France) !

Toujours est-il que chaque syndicat devra compléter un fichier (encore un) qui sera transféré à l'UNAF à laquelle est affiliée notre fédération, puis à CITEO qui en retour attribuera un numéro à chaque contributeur CITEO.

Je rappelle que notre syndicat prend en charge la contribution pour chaque membre aussi longtemps que les coûts resteront acceptables.

Les professionnels sont exclus de la démarche de l'UNAF et contribuent directement à CITEO via une taxe « d'entrée » de 80€.

Affaire à suivre !

7. Révision des statuts :

Grosse polémique sur la dénomination exacte de la fédération.

Beaucoup de dérives ont été constatées et acceptées pendant longtemps.

- *Fédération des apiculteurs du Bas-Rhin*
- *Fédération apicole du Bas-Rhin*
- *Apiculteurs du Bas-Rhin*
- *Etc...*

La seule et unique dénomination reconnue est :

Fédération des Syndicats des Apiculteurs du Bas-Rhin.

Le président Lickel demande à chaque syndicat de revoir ses statuts dans ce sens et en profiter pour les mettre à jour quant aux évolutions informatiques qui modifient les pratiques de nos « anciens ».

8. Objectifs 2023 :

1. **Renforcer les syndicats /associations :**

- Attirer de nouveaux membres par des formations
- Donner des cours

2. Achat de balances supplémentaires :

- Il est prévu de compléter les 8 balances en service par 8 autres balances.
- Il faudra conserver des balances dans les plaines et ne pas tout concentrer dans les forêts de sapins.
- Chaque détenteur d'une balance mise à disposition par la fédération signera une convention avec la fédération (le syndicat de Niederbronn est concerné et j'ai signé cette convention).
- A partir de 2023 l'accès internet aux balances sera réservé exclusivement aux membres cotisants par un mot de passe.

6. Divers :

a. Frelon asiatique :

- Il a été constaté à plusieurs endroits du Bas-Rhin dont Erstein et Marlenheim.
- Je rappelle qu'une délégation de 5 personnes de notre syndicat était présente à la conférence sur le frelon asiatique qui s'est tenue à Bitche le vendredi 3 mars.
 - Cet envahisseur est bien plus présent en Moselle que chez nous.
Attention : il y a lieu de s'inquiéter dans les prochains temps.

b. Réunions des présidents :

Les réunions des présidents telles que nous les connaissons ces dernières années seront remplacées par des « réunions pour les adhérents ».

c. 150ème anniversaire du syndicat de Molsheim :

Le 30 septembre et 1^{er} octobre 2023.

Une grande fête de l'apiculture est prévue avec des conférences et de nombreux exposants de matériel apicole ainsi qu'un marché du terroir.

Le concours des miels 2023 sera exceptionnellement délocalisé et rattaché à cette manifestation.

d. Mortalité de ruches début 2023 :

Une très forte mortalité est déjà constatée avant la fin de l'hiver.

De nombreux ruchers affichent des pertes de 10, 25 ou 40% si ce n'est l'hécatombe complète.

- Sécheresse de 2022
- Manque de pollen
-

Le président

Jean Weber